

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_230407_044

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BALDARE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ENTRE LE HAMEAU DE LOIRAS SUR LA COMMUNE DE LE BOSC ET LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA BLAQUIÈRE

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code de la commande publique, et en particulier, les articles L.2123-1, R2123-1 1° précisant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de cinq-millions-trois-cent-quatre-vingt-deux-mille euros Hors Taxes (5 382 000 € HT), il est fait recourt à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 13 mars 2023 relatif au marché de travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre le hameau de Loiras sur la commune de Le Bosc et la commune de Saint Jean de la Blaquièrre,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure le marché relatif aux travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre le hameau de Loiras sur la commune de Le Bosc et la commune de Saint Jean de la Blaquièrre avec la Société À Responsabilité Limitée (SARL) Baldare, 18 route de Lodève, 34520 Saint Pierre de la Fage, pour l'offre de base,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élèvent à trois-cent-quatre-vingt-cinq-mille euros HT (385 000 € HT) soit quatre-cent-soixante-deux-mille euros Toutes Taxes Comprises (462 000 € TTC),

- **ARTICLE 3** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget eau potable, chapitre 21, article 21531,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le sept avril deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI

Signé électroniquement par:
Jean-Luc REQUI





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

OUV8

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ¹

Le formulaire OUV8 est un modèle de rapport d'analyse qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice pour analyser les offres reçues dans le cadre de la passation d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

MONSIEUR JEAN-LUC REQUI, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

■ Identification du service chargé de l'analyse des offres

(Indiquer le nom du service qui a été désigné pour réaliser l'analyse des offres.)

Le Syndicat Intercommunal Eaux du Lodévois Larzac

B - Objet de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux des communes du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Procédure lancée dans le cadre de l'urgence simple (voir note rédigée par le SIELL joint à l'AAPC)

■ Publicité

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

Le 13 mars 2023 (BOAMP supérieur à 90 000 euros et site démat : <https://www.e-marchespublics.com>)

■ Date et heures limites de réception des offres : **le 27 mars 2023 à 12 heures**

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :

Non OU Oui

(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

LOT UNIQUE

(En cas d'allotissement, les rubriques D et E sont à renseigner pour chacun des lots de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse. Préciser pour chaque lot, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

D - Examen des offres.

- Nombre de plis reçus
 - dans les délais : 1.
 - hors délais : 0.

■ Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SARL BALDARE _ cedric.baldare@orange.fr

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(**) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

■ Candidatures

Nombre de candidats n'ayant pas complété leur candidature dans les délais : 0

Nombre de candidatures ne présentant pas les capacités suffisantes : 0

Conclusion :

Le pouvoir adjudicateur admet le candidat car il présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations.

E - Analyse des offres

Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue

Critères	Pondération
1-Valeur technique	40.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %
3-Délai d'exécution	20.0 %

Critère 1 : Valeur technique de l'offre/40

Notation établie au regard des divers documents constituant le dossier technique de présentation de l'offre.

Notée sur 100 points représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

Libellé	Points
Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux	40
Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures	30
Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé	20
Organisation et gestion du chantier (continuité de service, phasage des travaux, gestion de la circulation routière, identification des contraintes...), Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité	10

Critère 2 : Prix des prestations/40

Noté sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au moins disant, les autres candidats seront notés au prorata du pourcentage supplémentaire au prix du moins disant

Concernant les prix forfaitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Concernant les prix unitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Critère 3 : Délai d'exécution/20

Noté sur 100 points et représentant 20% de la note finale et répartis comme suit

100 points au délai le moins disant, les autres candidats seront notés de la manière suivante :

- 5 pts par rapport à la note maximale par semaine supplémentaire au délai du moins disant

E1 - Critère n°1 : Valeur technique/40

Voir la notation des sous-critère dans l'annexe, ci-jointe

Critère n° 1	Soumissionnaire n°1 BALDARE
Note attribuée	33.20

E2 - Critère n°2 : PRIX/40

Offre base

Critère n° 2	Soumissionnaire n°1 BALDARE
Note attribuée	40.00

E3 - Critère n°3 : Délai/20

Critère n° 3	Soumissionnaire n° 1 BALDARE
Note attribuée	20.00

E4 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer au candidat la note suivante :

Offre de base

Critères	BALDARE
Valeur technique	33.20
Prix (offre base)	40.00
Délai	20.00
TOTAL	93.20

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du soumissionnaire individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	BALDARE Sarl

F - Proposition d'attribution

LOT n° UNIQUE

(En cas d'allotissement, préciser pour chaque lot dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :

■ Identité du soumissionnaire retenu

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Baldare Sarl _ 18 route de Lodève _ 34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir

Offre de base

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 385 000,00 euros
- Montant TTC : 462 000.00 euros

■ Motifs du choix de l'offre proposé

L'offre de la Sarl BALDARE est économiquement la plus avantageuse.

G - Proposition de d'abandon de la procédure

LOT n° :

(En cas d'allotissement, préciser pour chaque lot dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Après examen des offres, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'abandonner la procédure pour les motifs suivants :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

H - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des offres.

A Lodève , le 27 mars 2023

Signature



Communauté de Communes Lodévois et Larzac

**Service intercommunal des eaux du Lodévois et
Larzac**

**Travaux d'interconnexion AEP entre les
réseaux des communes du Bosc (Loiras) et
Saint-Jean-de-la-Blaquière**

ANALYSE DES OFFRES

03/04/2023
indice A



Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Interconnexion AEP entre les réseaux du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

Règlement de consultation

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1-Valeur technique	40
2-Prix des prestations	40
3-Délai d'exécution	20

Valeur technique de l'offre

Notation établie au regard des divers documents constituant le dossier technique de présentation de l'offre. Notée sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

Libellé	points
Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux	40
Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures	30
Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé	20
Organisation et gestion du chantier (continuité de service, phasage des travaux, gestion de la circulation routière, identification des contraintes...), Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité	10

Prix des prestations

Noté sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au moins disant, les autres candidats seront notés au prorata du pourcentage supplémentaire

Délai d'exécution

Noté sur 100 points et représentant 20% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au délai le moins disant, les autres candidats seront notés de la manière suivante :
 - 5 pts par rapport à la note maximale par semaine supplémentaire au délai du moins disant

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
Interconnexion AEP entre les réseaux du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

Analyse - Critère Technique

BALDARE	
Critère 1 : Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux (40 points)	
	Mémoire complet et détaillée ; les dispositions sont détaillées et adaptées à l'opération
	Moyens humains et matériels affectés au chantier détaillés.
	Méthodologie de terrassement prévue pour le chantier adaptée - pelle mécanique + aspiratrice
	Prise en compte présence de réseaux souterrains, de platanes, travaux sous RD
Synthèse	Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.
Note retenue /10	8
Note /40	32,0

Critère 2 : Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures (30 points)	
	L'ensemble des fiches techniques canalisation, robinetterie et vrd sont fournies
	Prise en compte fourniture d'un débitmètre au niveau du point de raccordement
Synthèse	Offre très satisfaisante. Les fournitures prévues sont très détaillées et adaptées au chantier. Les fournitures sont de qualités et de marques reconnues. Prise en compte fourniture d'un débitmètre
Note retenue /10	9
Note /30	27,0

Analyse - Critère Technique

BALDARE	
Critère 3 : Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé (20 points)	
	Prise en compte de toutes les spécificités des différents tronçons - Mode opératoire détaillé par tronçon
	Présentation détaillée des travaux au niveau des points de raccordement
	Passage en encorbellement détaillé, mode opératoire adapté à l'opération
Synthèse	Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.
Note retenue /10	8
Note /20	16,0
Critère 4 : Organisation et gestion du chantier, Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité (10 points)	
Synthèse	Offre très satisfaisante. L'organisation présentée est adaptée au chantier.
Note retenue /10	8
Note /10	8,0
Total sur 40 points	33,2
Classement	1

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Interconnexion AEP entre les réseaux du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

Analyse - Critère PRIX

Prix € HT	BALDARE
Total Offre Base	385 000,00

Offre Base	
Ecart par rapport au moins-disant	0,00
	0,0%
NOTE TOTALE / 100	100,00
NOTE TOTALE PONDEREE / 40	40,00
Classement sur le critère PRIX	1

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Interconnexion AEP entre les réseaux du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

Analyse - Critère délai

Délai	BALDARE
Délai global en semaines	7,00
<i>Délai plafond : 3 mois y compris période préparation d'1 mois</i>	

NOTE TOTALE / 100	100,00
NOTE TOTALE PONDEREE / 20	20,00
Classement sur le critère PRIX	1

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Interconnexion AEP entre les réseaux du Bosc (Loiras) et Saint-Jean-de-la-Blaquière

Note Globale

Dénomination	BALDARE
Technique (40 pts)	33,20
Prix (40 pts)	40,00
Délai (20 points)	20,00
NOTE GLOBALE	93,2
Classement final	1